

INSCRIPTION EN MASTERS DE L'UFR SCIENCES – PARIS SACLAY

ATTENTION : une inscription administrative complète (*) est OBLIGATOIRE pour être autorisé à suivre les enseignements

Paiement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Avant de procéder à l'inscription administrative, vous devez vous acquitter de la CVEC sur le site du CROUS messervices.etudiant.gouv.fr

Inscription administrative en ligne :

	Vous étiez déjà inscrit à l'Université Paris Saclay	Vous n'avez jamais été inscrit à l'Université Paris Saclay
Si votre candidature a été ACCEPTÉE sur la plateforme « Inception »	<p>Étape 1 : je me préinscris - Etape obligatoire avant l'inscription administrative. Sans elle pas de diplomation possible</p> <p>Étape 2 : je m'inscris administrativement en ligne (APOWEB pour une réinscription)</p> <p>Étape 3 (A FAIRE 24H APRES L'ETAPE 2) : je vérifie l'activation de mon compte Paris Saclay : https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/</p> <p>Étape 4 (A FAIRE AU MOINS 1H APRES ETAPE 3) : Inscription par APOWEB : je dépose le récapitulatif et les pièces justificatives sur le site https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/</p>	<p>Étape 1 : je me préinscris - Etape obligatoire avant l'inscription administrative. Sans elle pas de diplomation possible</p> <p>Étape 2 : je m'inscris administrativement en ligne (https://iaprimo.universite-paris-saclay.fr/ IA-PRIMO pour une 1^{ère} inscription)</p> <p>Étape 3 (A FAIRE 24H APRES L'ETAPE 2) : j'active mon compte Paris Saclay : https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/</p> <p>Étape 4 (A FAIRE AU MOINS 1H APRES ETAPE 3) : Inscription par IA-PRIMO : je dépose le récapitulatif et les pièces justificatives sur le site https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/</p>
Si votre candidature a été ACCEPTÉE sur la plateforme « MonMaster »	<p>Étape 1 : je m'inscris administrativement en ligne (APOWEB pour une réinscription)</p> <p>Étape 2 (A FAIRE 24H APRES L'ETAPE 1) : je vérifie l'activation de mon compte Paris Saclay : https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/</p> <p>Étape 3 (A FAIRE AU MOINS 1H APRES ETAPE 2) : Inscription par APOWEB : je dépose le récapitulatif et les pièces justificatives sur le site https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/</p>	<p>Étape 1 : je m'inscris administrativement en ligne (IA-PRIMO pour une 1^{ère} inscription)</p> <p>Étape 2 (A FAIRE 24H APRES L'ETAPE 1) : j'active mon compte Paris Saclay : https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/</p> <p>Étape 3 (A FAIRE AU MOINS 1H APRES ETAPE 2) : Inscription par IA-PRIMO : je dépose le récapitulatif et les pièces justificatives sur le site https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/</p>

Calendrier pour l'inscription en ligne :

- Si vous avez validé votre vœu définitif avant le 13 juillet : du 07 juillet après-midi au 18 juillet inclus 2025
- Si vous avez validé votre vœu définitif à partir du 13 juillet : du 18 au 27 août 2025

(*) : Inscription administrative complète signifie :

- Réalisation de l'inscription administrative via le Web ou le service de la scolarité
- Paiement de la CVEC et des droits d'inscription
- Activation du compte Paris Saclay : <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/adonis/annuaire/compte/activation/>
- Transmission de toutes les pièces justificatives demandées sur PJWeb : <https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/>
- Obtention du certificat de scolarité et de la carte étudiant